

# Et si l'on en finissait avec l'accueil des classes ?

par **Tony Di Mascio\***

\* Responsable du secteur jeunesse de la médiathèque de Bagneux

[todimasc@mairie-bagneux.fr](mailto:todimasc@mairie-bagneux.fr)

Étrangement, depuis des décennies, les accueils de classes se perpétuent au sein des médiathèques, en ajustant ici ou là les plannings de visite ou en redéfinissant l'offre, mais plus rarement en se reposant la question de la pertinence de telles activités. Si elles ont été mises en place à une époque où la littérature de jeunesse n'était pas ou peu entrée dans les écoles et où les bibliothécaires s'inspiraient beaucoup de l'éducation populaire et des pédagogies nouvelles, souhaitant offrir, en contrepoint à un enseignement jugé par eux trop classique, une ouverture à la littérature contemporaine, il faut bien constater que les choses ont changé.

L'Éducation nationale propose aujourd'hui des outils d'analyse et d'animation sur la littérature de jeunesse que beaucoup de bibliothécaires seraient bien en peine de produire<sup>1</sup>. Les attentes du public ont changé et les nouveaux « médiathécaires » doivent sans cesse faire évoluer leurs compétences au sein d'une profession dont les missions ont de plus en plus de mal à être définies par ceux-là mêmes qui l'exercent. Il est tentant alors de se réfugier dans des pratiques datant de l'âge d'or (idéalisé) des pionniers. Mais, si l'on considère que l'évaluation de ces accueils de classes est rarement faite,

souvent parce qu'on n'en a pas défini préalablement les objectifs (Qu'ont appris les élèves pendant la visite ? Ont-ils changé leurs pratiques de lecture sur la durée ? Sont-ils devenus des usagers et des lecteurs plus experts ? etc.), et que les enquêtes sur les publics révèlent un impact sinon négatif du moins discutable du lien entre école et médiathèque par rapport au développement de la lecture publique<sup>2</sup>, il est peut-être temps de reposer la question de la place de la médiathèque dans le parcours scolaire des jeunes. Car si l'accueil de classes prend des formes différentes (de la simple visite, à la thématique déroulée sur plusieurs séances, en passant par un projet mis en place avec l'enseignant), on peut s'interroger sur l'intérêt réel pour une classe de l'intervention d'un médiathécaire et de la venue des élèves dans une médiathèque. Ce déplacement apporte-t-il vraiment un bénéfice, ou bien l'animation aurait-elle pu être faite aussi bien par un enseignant au sein d'une BCD ou de sa classe ? Est-ce au médiathécaire de raconter une histoire à une classe ? D'expliquer le classement de la médiathèque ? De proposer des séquences plus ou moins pédagogiques ? Combien de médiathèques sont, par ailleurs, submergées de visites alors que

les professionnels n'ont pas le temps de faire leur travail de sélection de la production, d'analyse des besoins des publics et de mise en place de services adaptés à travers, entre autres, une véritable politique documentaire ? La médiathèque municipale ne doit pas être une immense BCD au service de l'Éducation nationale !

### **Alors comment s'y prendre ?**

Il semble donc nécessaire de définir, pour un vrai projet partenarial, la complémentarité de chacun par rapport à l'accès des enfants au savoir et à la culture. La compétence du médiathécaire consiste avant tout à connaître la production éditoriale tout support, à en proposer un choix cohérent et raisonné correspondant aux besoins du public, à conseiller celui-ci individuellement, sans jugement de valeur sur les lectures et le parcours des lecteurs. Comment se mettre alors au service du projet éducatif de l'Éducation nationale ? Car il s'agit bien de cela, la première erreur lors d'un accueil de classe étant de penser que la simple venue à la médiathèque pourrait effacer le contexte éducatif de la classe. L'enseignant amène des « élèves » quand le médiathécaire fait semblant de croire qu'il accueille des « enfants ». La première étape consiste bien à connaître et à comprendre les missions et besoins des enseignants en s'adressant, non pas à ces derniers mais, d'abord à l'inspection académique et particulièrement aux conseillers pédagogiques. Ceux-ci sont les relais des enseignants avec les partenaires extérieurs et les coordinateurs des projets pédagogiques. Ils peuvent aider les médiathécaires à définir les besoins des enfants en tant qu'élèves et à mieux

connaître les programmes. Ce diagnostic sert également les missions de la médiathèque qui a pour rôle, entre autres, de réfléchir à une offre de lecture publique sur un territoire donné. Si l'on considère alors les missions et compétences de chacun (dans ce cadre éducation/lecture publique) et si l'on pense aux publics avant de penser aux logiques internes de nos structures respectives, il se détache quelques pistes de travail pour une meilleure complémentarité au service de l'accès au savoir et à la culture : on pourrait réfléchir à une politique documentaire commune aux BM, BCD et même CDI ; proposer des formations croisant tous les médiateurs en contact avec les enfants (enseignants, animateurs, bibliothécaires, parents) ; constituer ensemble des outils d'évaluation par rapport aux objectifs, etc. Si un projet induit néanmoins la venue d'une classe à la médiathèque (classe transplantée pour découvrir les métiers et les ressources de la médiathèque, par exemple), ce sera parce que ce projet ne peut se réaliser ailleurs. Et si le médiathécaire intervient, ce sera sur un registre et un domaine que l'enseignant ne peut pas prendre en charge. Finalement, le travail de collaboration entre la médiathèque et l'école a-t-il réellement besoin de se matérialiser par une visite de classe ? Car si l'école est obligatoire, la médiathèque ne l'est pas et doit rester dans le cadre d'un usage individuel qui peut se construire, aussi mais pas seulement, avec l'école.

1. Voir la collection Argos Démarches ou bien le site Télémaque de l'Académie de Créteil, pour ne citer qu'eux.
2. Bruno Marescat avec la collaboration de Christophe Evans et Françoise Gaudet : *Les Bibliothèques municipales en France après le tournant Internet : attractivité, fréquentation et devenir*, BPI, 2007.